



Pose d'un portail électrique extérieur deux battants

Par **philippe chaplain**, le **11/03/2009** à **12:18**

bonjour,

j ai engagé 1 entreprise pour poser mon portail extérieur (2 battants,plein,en aluminium) ,
après 1 vent violent celui ci ne fonctionne plus, les moteurs sont décélés du mur.

Après de nombreux appels et messages l'entreprise qui est intervenue ne répond pas, alors
que j ai signé 1 garantie.

dois je lui envoyer 1 recommandé avec ar?
ou faire intervenir 1 huissier?

merci de me conseiller

salutations

philippe chaplain